Bloc-Notes
Bloc-Notes veveysan

P.P. N° 146

Organe officiel du
Parti Socialiste Veveysan
37e année
Tirage: 9'500 exemplaires

19 avril 2004
Case postale 855
1800 VEVEY 1
CCP 18-6390-3

http://ps-veveysan.ch

Dérive sécuritaire à Vevey

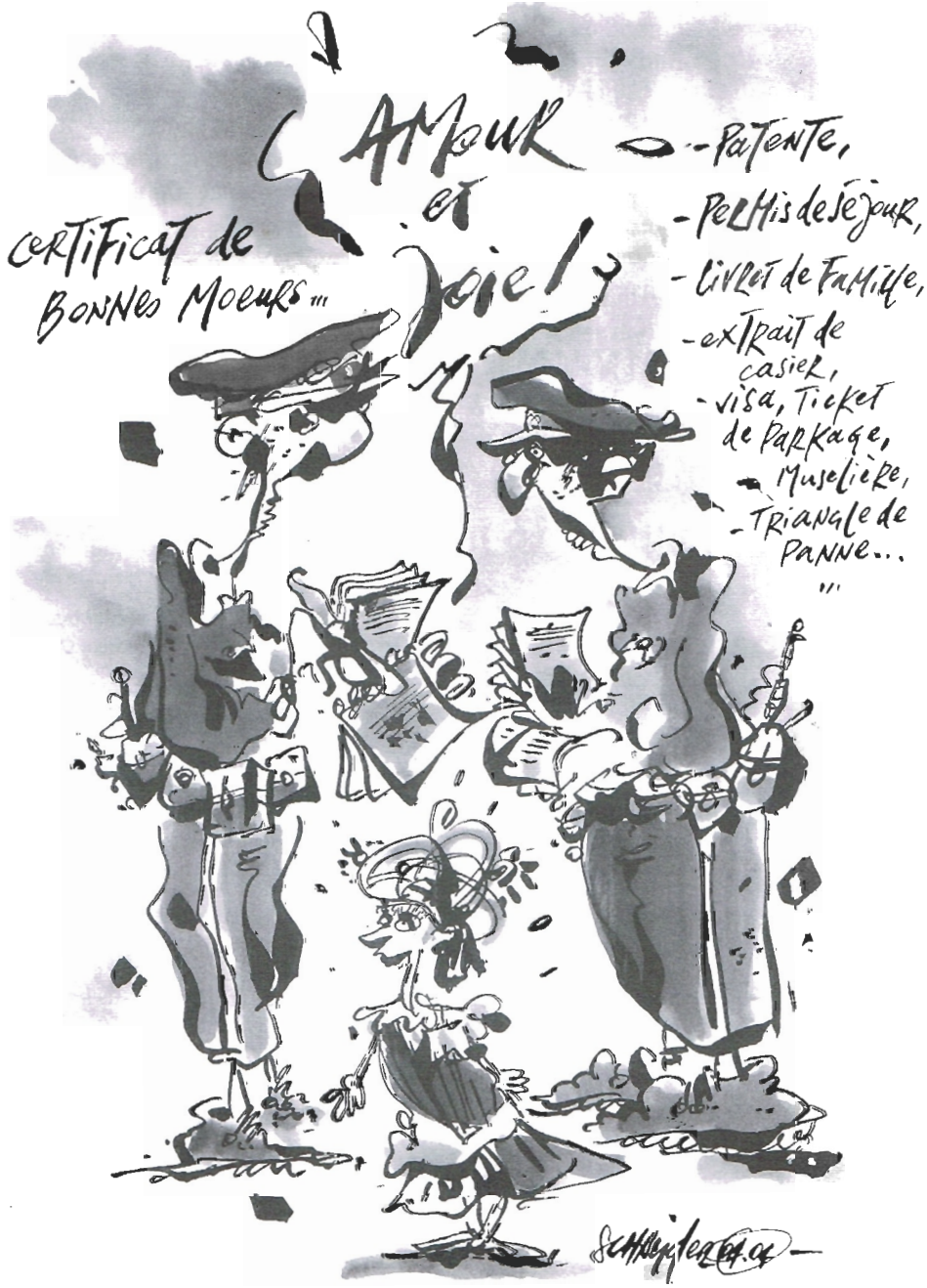

Edito
Mépris et arrogance. Cela suffit ! page 2

Actualité veveysanne
- Rue du Conseil
- Socialistes de la Riviera
page 3

Actualité veveysanne
- Affaire des Milices privées: la sécurité en ville de Vevey
- Communiqué de presse du PS Vevey
pages 4-5

Votations fédérales
- Paquet fiscal
- 11e révision de l'AVS
- Hausse TVA
page 6

Votations cantonales
- Impôts sur les successions
- Initiative Pied du Jura
page 7

Appel 1er Mai: et AVS
page 8

Edito

Mépris et arrogance. Cela suffit!

Eric Gavin
Horticulteur-Paysagiste
Coprésident
section PS Vevey
Conseiller communal

C'est la colère qui m'anime à l'heure de rédiger cet éditorial, de choisir soit le thème des votations, soit la réponse (?!) du Syndic aux drames vécus à Vevey. Finalement, ce choix n'est pas nécessaire car, dans les deux cas, il s'agit des mêmes acteurs de la scène politique. Il s'agit de la même colère face au mépris et à l'arrogance de cette droite déclinante, tiraillée entre le non programme de l'UDC et les exigences de ses tuteurs économiques. Cette droite autrefois centriste, aujourd'hui dite dure, s'est figée dans son souci d'évacuer toute référence à un humanisme encombrant, toute vision à long terme et surtout tout scrupule vis-à-vis de l'application d'une justice sociale.

Le premier revers subi lors des votations du 8 février n'a pas calmé son arrogance, et le mépris qu'elle affiche envers les ouvriers et les petits et moyens salariés, les femmes et l'ensemble de leurs familles annonce une deuxième défaite le 16 mai.

A Vevey, on vote à gauche et on élit à droite, c'est bien connu. Mais toujours, le Syndic était choisi pour ses qualités de rassembleur et de garant de la cohésion sociale. Aujourd'hui que voit-on ? Un Syndic qui divise (son parti ou les Veveysans par des décisions hâtives), qui décide dans la précipitation sans concertation ni consultation, qui affiche son mépris envers les intervenants au Conseil communal («laissez-nous travailler !») ou leur répond avec une arrogance toute laconique et qui, à l'image de cette droite de fin de règne, oublie de concilier politique et humanité.

La société veveysanne a besoin plus que jamais de cohésion, d'humanité, d'une vraie qualité de vie, de lieux et de fêtes où se rencontrer, elle a besoin d'autorités fortes et proches d'elle, avec des projets pour elle et qui lui redonnent confiance dans des valeurs de solidarité, de respect et de citoyenneté. Le mépris et l'arrogance. Cela suffit !

Eric Gavin,
co-président du PS Vevey

Recommandations de vote du Parti Socialiste Vaudois pour le 16 mai 2004

Votations cantonales

- **Initiative Franz Weber sur la protection du Pied du Jura:** **Liberté de vote**
- **Modification de la loi concernant l'impôt sur les donations et successions**

Question principale: faut-il changer quelque chose? **NON**

Question subsidiaire: si une majorité des votants désire changer la loi:

- **OUI** au contre-projet du Conseil d'Etat
- **NON** à l'initiative libérale

Votations fédérales

- **NON** au Paquet fiscal
- **NON** à la 11e révision de l'AVS
- **OUI** à la Hausse de la TVA pour soutenir l'AVS et l'AI

Bloc-Notes veveysan

fondé en 1967

Editeur responsable:
Eric Gavin

Rédacteur:
Laurent Ballif

Réalisation graphique:
Madeleine Morvan

Impression:
Rapide Offset Service, Ecublens

Paraît 3-4 x par année

Ont participé à ce numéro:
Serge Ansermet
Pierre-Alain Dupont
Eric Gavin
Jean-Paul Rossier

Abonnement: 15 francs

Abonnement de soutien: ce que vous pouvez.

CCP: 18 - 3391 - 7

Actualité veveysanne

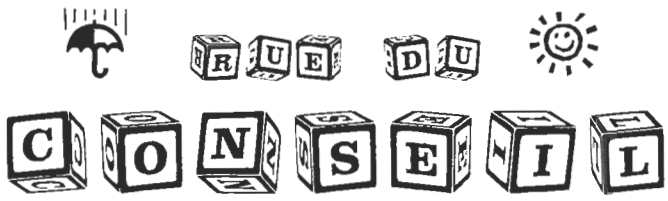

> Séance du 5 février 2004 (non télévisée)

Présidence par le 1er vice-président, Christophe Jobin (SolidaritéS), la présidente étant accidentée. L'Association TerrEspoir remercie pour le don du jeton de présence de la dernière séance 2003, sur proposition du Président, notre camarade Marcel Martin.

La séance a été marquée par la volonté des dissidents radicaux, appelés maintenant «Vevey Libre», de faire partie des commissions ad hoc. Le Conseil a opté pour la même solution que pour la commission des Finances, en décembre 2003, en passant le nombre des commissaires de 9 à 10. Cela ne fait que reporter le problème, puisqu'il faudra bien que le Conseil se détermine un jour pour savoir si ce groupe en est un ou pas, et s'il a, ainsi, droit de présence dans les commissions.

La présentation du Plan général d'évacuation des eaux a donné lieu à un débat technique. Tout le monde est d'accord avec cette démarche, que la Municipalité a envisagée dans un esprit écologique. Notre camarade Serge Ansermet propose même de récompenser la démarche des propriétaires de villas qui acceptent d'infiltrer sur leur terrain l'eau de pluie en leur supprimant toute taxe de raccordement au réseau d'eau de surface. Cet amendement est accepté très largement. Il en va de même de l'amendement de Jean-Pierre Boillat (SolidaritéS) visant à confier au SIGE l'encaissement de cette taxe.

Le rapport de la Culture, présenté par la Municipalité, était attendu depuis plusieurs mois. Il répond aux attentes des groupes politiques. Il intègre une vision large des activités socio-culturelles, que le Parti socialiste a toujours prônée: pas de mépris pour la culture populaire, pas de dépenses somptuaires pour la culture élitaire, soutiens aux jeunes créateurs et maintien du délégué à la Culture. Ces objectifs fixés nous plaisent, il nous reste à contrôler que la Municipalité les respecte.

Enfin, le PS a pris connaissance avec satisfaction que la nouvelle garderie Les Cèdres a été réalisée endessous du budget, qu'un soutien financier a été versé par une grande entreprise, et que tant le canton que la Confédération ont également récompensé l'effort de la ville en octroyant une aide annuelle importante.

> Séance du 11 mars 2004 (retransmise par ICI-TV)

Un nouveau socialiste a fait son entrée au Conseil en la personne d'Alberto Pastorini, qui remplace Michel Duboux. Mais cette séance aura surtout été celle du scandale, ainsi que vous l'avez appris par la presse. Elle se déroulait dans un climat tendu, en raison du drame qui venait de se dérouler le lundi précédent.

La déclaration du Syndic disant crûment que la «chienlit» devait être mâtée et qu'il allait lancer dans les rues des policiers privés a été ressentie comme une gifle par tous ceux qui réfléchissent à des solutions raisonnables. Vous trouverez dans ce numéro la prise de position du PS et du municipal socialiste Pierre-Alain Dupont, directement attaqué puisqu'il est en charge de la police.

Cette démarche démagogique a suscité des réactions virulentes de SolidaritéS, alors que les socialistes ont préféré tenter de calmer les esprits. Dans l'ambiance de méfiance qui régnait en ville, il s'agissait d'éviter les étincelles. C'est notamment ce qu'ont fait Jean-François Martin, qui a rappelé que la source de la violence est d'abord l'injustice et le manque d'espoir des jeunes, ainsi que Vladimir d'Angelo, qui a demandé une minute de silence à la mémoire du jeune homme tué. On a pu se rendre compte, en voyant les gens se lever ou rester assis, de qui respectait la vie humaine !

Cette affaire n'est pas terminée, et les socialistes sont bien décidés à obliger le Syndic à respecter la procédure pour une telle décision. C'est au Conseil communal de se prononcer, sur la base d'un préavis détaillé. Les Municipaux socialistes, qui ont exprimé publiquement leur désaccord avec ce message de la majorité municipale, s'efforceront de trouver les réponses adéquates à ce problème, que ce soit en matière de présence policière ou de mesures d'insertion sociale.

La Municipalité met de l'ordre dans les projets en retard. Vladimir d'Angelo a vu son interpellation sur la Promove déboucher sur un débat à propos des projets pour les friches industrielles de Plan-Dessus. Quant à Serge Ansermet, il a rappelé les options prises par le Conseil pour le parking souterrain de la Place du Marché, dont la Municipalité ne semble guère se soucier.

Enfin, le Municipal socialiste Laurent Ballif a annoncé la mise en service d'un système gratuit d'accès à Internet par ondes sur la Place du Marché, faisant de Vevey la première en Europe à offrir cette prestation à tous les promeneurs.

Les socialistes de la Riviera se prononcent

Des enjeux trop importants pour rester les bras croisés

La nouvelle droite dure, agressive et revancharde, détruit l'équilibre démocratique qui garantit nos droits et nos libertés individuelles et collectives: la majorité des salariés, des locataires, des petits propriétaires et la fraction la plus modeste – la plus nombreuse! – de la classe moyenne en souffrent et commencent à s'en rendre compte. La paix sociale et la concordance politique sont révoquées.

La paix sociale et les acquis sont menacés. Un seul moyen pour résister: en prendre conscience et voter en conséquence.

Commission politique du PS La Tour

Actualité veveysanne

Affaire des Milices privées

La sécurité en ville de Vevey

Pierre-Alain DUPONT
Municipal
Dicastère de la sécurité
et dicastère de l'éducation

Les graves événements qui ont marqué la ville de Vevey ces derniers mois laisseront des traces durables dans les esprits. Vivant dans un lieu urbain à dimension humaine, nous voici rattrapés par des faits que nous lisons habituellement avec une certaine distance dans nos médias. Choqués, nous le sommes, car de tels événements ne correspondent pas à nos idéaux de vie en société dans le respect de chacun, de tolérance, d'ouverture aux autres et à la multiculturalité. Ils nous rappellent aussi notre vulnérabilité et notre fragilité. Malgré tous les moyens mis en place par nos sociétés développées, ils démontrent que nous sommes à la merci d'individus agressifs, voire dangereux. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des agressions gratuites.

Mais voici que l'enchaînement de faits isolés nous donne l'impression d'une situation qui s'emballe et que peut-être on ne maîtrise plus. Le sentiment subjectif d'insécurité atteint des sommets rarement atteints sur la place, induisant des modifications de comportement pour certaines personnes. Les agressions en série sur des femmes puis, quelques mois plus tard, un meurtre en pleine rue consécutif à une bagarre développent la peur et la volonté de réagir. Comment en est-on arrivé là? Y a-t-il des actions à entreprendre pour stopper ces violences? Peut-on agir préventivement et empêcher qu'elles ne surviennent? D'aucuns, autoproclamés spécialistes, tels des oracles, se sont exclamés: «on vous l'avait bien dit, ça devait arriver». Bien sûr, la formule choc peut servir un discours mais ne donne aucune solution. Face à l'adversité et à la crise, le sens des responsabilités voudrait que l'on garde la proportionnalité dans les mesures prises, la maîtrise de soi, l'efficience dans la recherche de solutions, ceci sans nier la gravité des faits.

Une première réaction municipale

Dans un premier temps, une majorité municipale, de manière très réactionnelle, croit trouver une solution par l'engagement d'agents privés de sécurité. On connaît la suite. Une telle option provoque un grand tollé, bien que des personnes croient en une possible efficacité d'agents privés, même dépourvus de toutes compétences et plaqués en parallèle au système de sécurité existant. Les instances concernées, ainsi qu'une grande partie des groupes au Conseil communal et quantité de citoyens expriment leur scepticisme, voire leur franche opposition. On ne confie pas la sécurité sur le domaine public à des privés ; elle reste l'apanage de la force publique. Il en est bien ainsi et ceci évitera toutes sortes de dérapages que cette privatisation aurait pu induire. La majorité municipale fait donc machine arrière.

Agir en concertation

La volonté d'entreprendre des actions subsiste, avant tout pour rassurer la population, mais aussi pour prévenir autant que faire se peut les situations à risque. Une séance de travail réunie par le soussigné permet de faire l'état des besoins, des forces et des lacunes des instances gravitant directement ou indirectement autour des questions relevant des domaines de la sécurité: gendarmerie (canton), police Riviera (région), sécurité de Centre commercial, écoles, service jeunesse, services sociaux, éducateur de proximité, action communautaire. Chacun, dans son domaine d'intervention, est en prise avec des populations qui peuvent être génératrices ou victimes de violences. Mais attention, les constats sont nuancés et les dangers ne viennent pas toujours des groupes que la vindicte populaire croit pouvoir désigner. D'autre part, ces professionnels estiment que les graves événements vécus sur la ville ont été relativement bien gérés par les groupes qu'ils côtoient, même si le choc a été brutal et parfois traumatisant. Mais il faut aussi reconnaître que des équilibres restent fragiles et ne garantissent pas une sérénité future sans faille. Chacun veut prendre des mesures complémentaires de surveillance, de répression ou de prévention, qu'il puisse les engager dans le cadre de ses ressources propres, de projets en cours d'élaboration ou de moyens supplémentaires à demander.

La nouvelle proposition municipale

La municipalité a donc demandé au Conseil communal un crédit supplémentaire de fr.450'000.– pour des mesures planifiées jusqu'à la fin de l'année 2004. La grande partie de ce crédit doit permettre l'engagement de gardes municipaux afin de renforcer le service de police de la commune. Ces agents assermentés, en uniforme mais non armés, assureront une présence visible dans différents quartiers. Intégrés dans le service, ils collaboreront étroitement avec les agents de la Police de proximité de Police Riviera. Cette expérience est transitoire et permettra de mieux distinguer les besoins et, le cas échéant, de les réévaluer dans le cadre du bilan de la zone pilote de Police 2000, toute solution durable et efficace devant à notre sens s'intégrer dans le cadre de cette réforme, qui peut encore être corrigée afin de mieux répondre à nos besoins de sécurité de proximité.

Un volet social a également été intégré dans le crédit supplémentaire. Il permettra l'engagement d'un éducateur

Actualité veveysanne

de proximité afin de renforcer le service existant. Par un réel travail de rue, c'est une approche individuelle et par sous-groupe qui est favorisée. Elle encourage des jeunes souvent sans débouchés d'avenir à se reconstruire des projets professionnels ou de formation. La collectivité publique en tant qu'employeur sera également mise à contribution par l'ouverture de places de stage au sein des services de l'administration communale.

Le Conseil communal, nanti de ces propositions, fera ses choix et aura pris ses décisions souverainement lors de sa séance du 22 avril 2004.

Mais que l'on ne s'y trompe pas. Au même titre que l'ONU dit que la paix mondiale dépend d'un bon niveau de développement de tous les peuples, la violence diminuera et notre sécurité s'améliorera quand nous réduirons efficacement les disparités socio-économiques et que nous favoriserons l'insertion de chacun dans notre société.

Communiqué de presse du PS Vevey

Agents de sécurité privés à Vevey: démagogie et dérapage

L'annonce, par un Syndic oublieux des civilités les plus élémentaires, de l'engagement d'agents de sécurité privés est inacceptable pour le Parti socialiste veveysan. Ce dernier dénonce l'activisme démagogique et irréfléchi de M. Rigot qui ne peut que diviser les Veveysans et saper le moral des forces de police et des nombreuses personnes engagées professionnellement ou bénévolement dans la vie sociale de la cité.

Le Parti socialiste veveysan met en doute non seulement la légalité de cette mesure mais également son opportunité quant au bon fonctionnement des services de l'administration – après des coupes linéaires au budget – et, surtout, son efficacité par rapport à son coût: les Veveysans savent aujourd'hui le peu de pouvoir d'action d'un agent de sécurité, ils ignorent ce qu'il leur en coûtera en terme de services et d'accueil administratif.

Les tragiques événements survenus à Vevey n'auraient pu être empêchés même par des forces de police deux fois plus nombreuses. Des comportements de plus en plus incivilisés se généralisent que tout un chacun a pu subir à son travail ou sur la route... Et de moins en moins de personnes assument leur responsabilité citoyenne. Il est illusoire de croire que la police – même nos agents bien formés et compétents – puisse inverser ces tendances de notre société et malhonnête d'affirmer qu'une poignée d'agents de sécurité stoppera la montée de la violence.

En conclusion, le Parti socialiste veveysan affirme vouloir s'opposer à toute amputation au budget voté par le Conseil communal. Au besoin, il demandera une séance extraordinaire du Conseil communal.

Et pour montrer qu'il existe une alternative au seul pouvoir répressif, le Parti socialiste veveysan lance un appel à toutes les forces démocratiques, personnes ou associations afin de chercher des réponses ensemble à la violence et de s'attaquer à ses causes.

Eric Gavin, co-président PS Vevey

IMPRIMERIE
ROS
Rapide Offset Service SA
Chemin de la Forêt 14
1024 ECUBLENS
Tél. 021 636 36 10 • Fax 021 636 36 11
votre imprimeur

N'HÉSITEZ PLUS !
Nous avons besoin de vous ! Venez nous rejoindre.

Nom/prénom : _____

Adresse complète : _____

_____

Parti Socialiste Veveysan, Case postale 855, 1800 Vevey 1
Un entretien ? téléphonez au 021 921 54 31

Votations fédérales

Un paquet fiscal qui plombe les finances publiqus et bénéficie aux riches

Lorsque vingt cantons, représentés par leurs directeurs des finances de tous partis, se lancent dans une démarche inédite dans toute l'histoire de la Suisse moderne pour s'opposer à un projet de la Confédération, on peut se dire qu'ils mesurent sûrement mieux l'effet de ce paquet fiscal que les parlementaires fédéraux de droite qui l'ont fait passer en force.

Lorsque l'Union des Villes Suisses bat le rappel de tous ses membres pour les inviter à entrer en campagne et à refuser les coupes insupportables que ce paquet fiscal va imposer aux collectivités locales, on peut se dire que les villes savent ce qui les attend avec cette brassée de cadeaux aux riches.

Lorsque la moitié des partis fédéraux, un bonne partie de la paysannerie, les locataires, les économistes crient casse-cou, on peut se dire que l'analyse des effets du paquet fiscal par tous ces spécialistes est certainement plus réfléchie que celle des jusqu'auboutistes du Conseil national.

Lorsque le ministre des finances fédéral lui-même voit son projet dénaturé par les Chambres et refuse de le reconnaître comme valable, lorsque son successeur découvre d'autres effets encore plus dévastateurs, on peut se dire que les apprentis-sorciers ne méritent que de se brûler les doigts.

La droite dure a voulu encore plus que le cadeau qu'on s'apprêtait à leur offrir: non seulement supprimer la valeur locative qui rétablissait l'égalité entre propriétaires et locataires, mais en plus maintenir la déduction des frais d'entretien et d'une partie des intérêts de la dette hypothécaire.

Susucre aux familles riches, gros lot pour les propriétaires, tout cela va coûter de 2 à 4 milliards pour la Confédération, les cantons et les communes. Cet argent qui va manquer, il devra être compensé soit par des coupes dans les prestations, soit par une augmentation des impôts. Affamer l'Etat, c'est une politique à laquelle le Parti socialiste dit clairement NON, en refusant ce paquet fiscal.

Non au démontage de l'AVS

La 11e révision de l'AVS est un projet de pur démantèlement. Elle prévoit d'économiser chaque année plus de 800 millions de francs sur le dos des bénéficiaires de rentes, et ce n'est qu'un début. Les prochaines diminutions de rentes sont déjà planifiées. Le refus de cette arnaque est le seul moyen de s'opposer aux autres projets de Pascal Couchepin qu'il nous a déjà annoncés, dont la retraite à 67 ans pour tous !

Avec ce projet, les diminutions de rentes frappent individuellement tous les retraités et retraitées. Quant à la retraite flexible, cela demeure un rêve pour la plupart des salariés, seuls les riches peuvent se l'offrir.

Pour toutes ces raisons, le Parti Socialiste dit fermement NON à cette 11e révision de l'AVS.

La TVA au secours de l'AVS

Face à deux projets injustes, le Parti Socialiste défend la seule mesure équitable qui doit permettre d'assurer l'équilibre à long terme de l'AVS, pour garantir un niveau de vie digne à tous les retraités. Le PS soutient donc le relèvement modéré du taux de la TVA en faveur de l'AVS et de l'AI. Il serait en effet irresponsable de refuser à l'assurance-invalidité les recettes supplémentaires dont elle a un besoin urgent. Au vu de la forte augmentation du nombre des ayant-droits à une rente et de l'endettement considérable de l'AI, l'élévation immédiate de 0,8 point de la TVA est une mesure indispensable pour limiter les déficits courants.

Quant à l'élévation d'un point entier de la TVA en faveur de l'AVS, elle n'interviendra qu'en cas de besoin, pour faire face aux conséquences du vieillissement démographique. Cela devrait être le cas au plus tôt en 2009 ou 2010.

Nous vous invitons donc à voter OUI au relèvement de la TVA en faveur de l'AVS/AI.

Votations cantonales

Impôt sur les successions: s'il disparaît, tout le monde hérite... de nouveaux impôts !

Le mot «héritage» apparaît à beaucoup de monde un peu magique. On rêve d'un «oncle d'Amérique», on imagine des projets rendus possibles par une somme inattendue. Et personne n'aime voir son rêve perturbé par un méchant fisc qui vient encaisser sa part !

Dans la réalité, la plupart des héritages sont déjà aujourd'hui non taxés, inférieurs au plafond de 25'000 francs par personne fixé par la loi d'aujourd'hui. De plus, les enfants et les conjoint(e)s sont imposés pour quelques pourcents seulement, si bien que l'effort est largement supportable. Pour un héritage de 100'000 francs, on paie presque moins à l'Etat qu'au juge de Paix ou au notaire !

Les libéraux ne font pas de philanthropie: ils défendent le «bon côté», celui où l'on trouve les gros héritages, grâce auquel l'Etat récupère les montants nécessaires au financement social. C'est cela, le principe de redistribution de l'impôt. Et c'est la raison pour laquelle le Parti socialiste vaudois estime que le système actuel n'est pas injuste et n'a pas à être changé.

On nous parle toujours des riches vieillards qui menacent de quitter le Pays de Vaud pour aller mourir dans un canton qui n'impose pas les héritages. Mais, pour compenser une suppression totale de l'impôt sur les successions pour les proches, il faudrait en récupérer ou en conserver plusieurs milliers, de ces vieillards baladeurs ! Car c'est près de 60 millions que perdraient le canton et les communes. Pour Vevey, c'est annuellement environ 2 millions qu'il faudrait aller chercher dans la poche de Monsier et Madame Tout-le-Monde. Et tout ça, simplement pour que des enfants qui ont la chance d'hériter de plus d'un million n'aient pas à payer d'impôt sur cet argent qui leur tombe du ciel.

Si une majorité des votants décident malgré tout qu'il faut un changement, qu'on se contente alors juste d'exonérer les conjoint(e)s, comme le propose le contre-projet du Conseil d'Etat. En remontant à 250'000 francs par enfant le montant en-dessous duquel on ne paie pas d'impôt, on épargne vraiment tout effort fiscal à 80% des héritiers. Vous en connaissez beaucoup, vous, de gens qui espèrent hériter plus de 250'000 francs?

Le PS vous invite donc à voter d'abord NON à la suppression de l'impôt sur les successions. Si la loi doit être modifiée, il vous recommande le OUI au contre-projet du Conseil d'Etat et le NON à l'initiative libérale.

Initiative Franz Weber: bientôt le premier parc naturel régional de la Suisse ?

Serge ANSERMET
Conseiller communal

Faut-il sauver le pied du Jura comme on a sauvé Lavaux et comme on tente de le faire pour la Venoge? Nous nous prononcerons le 16 mai. L'initiative Franz Weber demande la protection de 7 communes entre Berolle et La Praz. «Toute implantation d'industrie nouvelle qui pourrait porter atteinte au caractère intact du parc, tels que gravières, stations de traitement, silos non agricoles, etc. est interdite». Il ne s'agit pas d'empêcher tout développement. L'implantation d'industries respectueuses de leur environnement resterait possible. La région, qui compte 3000 habitants, deviendrait un parc régional. On pense aux parcs naturels français. En associant protection de la nature et promotion économique ceux-ci permettent de limiter l'exode rural en développant le tourisme doux, encore peu exploité chez nous, l'artisanat, voire l'industrie légère dans le cadre de petites structures.

On oublie trop souvent qu'il existe déjà un Parc jurassien. Celui-ci recouvre une vaste portion du pied du Jura mais pas les communes touchées par l'initiative «Sauver le pied du Jura». Surtout, la protection offerte dans ce cadre est quasi inexistante et les mesures de promotion et de valorisation peu développées.

Le Conseil d'Etat a renoncé à présenter un contre-projet à l'initiative Franz Weber. Dommage! Il aurait pu préciser et étendre la portée du Parc jurassien. En faire un véritable atout écologique et économique. Le cadre légal existe: le canton vient d'élaborer une loi sur les parcs naturels régionaux. L'occasion se présente maintenant de concrétiser les intentions exprimées dans cette loi en acceptant le projet de Franz Weber.

Serge Ansermet

(BNV: cet avis est celui de Serge Ansermet. Le PS Vaudois n'a pas désiré faire une recommandation sur ce thème).

1er Mai 2004

AVS: la remise en cause du pacte social entre les générations, les riches et les pauvres

Le débat sur les retraites est devenu une préoccupation quotidienne en Europe comme en Suisse et le vieillissement de la population est présenté comme une préoccupation financière alors qu'il devrait être appréhendé comme un progrès de la civilisation à l'aube du 3ème millénaire.

La Suisse a été particulièrement secouée ces deux dernières années avec la remise en cause de la pérennité du 2ème pilier et les attaques contre l'AVS.

Petit rappel

Lors de l'introduction de l'AVS en 1948, après 20 ans de débats publiques, parlementaires et une guerre mondiale, la Suisse était indéniablement entrée dans une prévoyance digne de ce nom.

L'objectif premier de l'AVS était la garantie d'un revenu minimal en cas de vieillesse ou de décès et ceci pour l'ensemble de la population.

A la fin des années 60, après vingt années de développement économique et malgré toute une série de révisions, l'AVS ne correspond plus à son but initial, soit garantir à chacun.e.s un minimum vital en cas de vieillesse, de décès ou d'invalidité.

Cette situation a amené la gauche à lancer des initiatives populaires pour améliorer la situation des rentiers suisses en 1970 avec l'initiative «pour une véritable retraite populaire» du Parti du Travail fût soumise au peuple en 1972 et opposée au contre-projet du Conseil Fédéral sur le régime des trois piliers, ce dernier fut accepté par 74% du peuple Suisse ouvrant ainsi la porte à la mise en place du 2ème pilier.

Le peuple Suisse confirmera sa position sur le régime des trois piliers lors de la votation de 1995 en acceptant la 10ème révision de l'AVS au détriment de l'initiative de l'USS «pour l'extension de l'AVS et de l'AI» refusée à 72%.

Les promesses

Avec la 10ème révision de l'AVS, la Suisse est entrée dans la remise en cause du pacte social qui a été l'essence même de l'AVS. Le Conseil Fédéral a convaincu les suisses du bien fondé de la 10ème révision avec toute une série d'arguments:

- Pour l'égalité homme-femme avec l'introduction du relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 64 ans, du splitting (partage des revenus pour les périodes de mariages) et l'introduction de la rente de veuf (à des conditions plus restrictives que la rente de veuve)
- Pour la revalorisation de la famille par l'introduction des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance
- Pour la consolidation financière par une ponction supplémentaire de TVA
- L'engagement d'une prise en compte dans le cadre de la 11ème révision de l'AVS de l'introduction d'une vraie retraite anticipée

Un réveil brutal

Neuf ans plus tard avec la 11ème révision de l'AVS, le peuple suisse a vécu un réveil brutal. Il ne reste plus rien des belles promesses qui en politique, comme le disait un politicien français, «n'engage que celles et ceux qui y croient».

L'égalité se fera par un relèvement de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, par l'alignement de la rente de veuve sur celle de veuf, la préretraite a disparu et tout ceci pour garantir le financement à long terme. L'adaptation des rentes actuelles et futures au renchérissement de la vie sera ralentie.

Et la 12ème révision annonce déjà: le relèvement probable de l'âge de la retraite à 67 ans, la suppression du déplafonnement de la cotisation AVS qui permet aujourd'hui de garantir au plus démuni une rente minimale (Fr. 1105.–) alors que M. Ospel Président du CA de l'UBS avec ses 22 millions de revenus paye une cotisation qui ne lui permettra de toucher «que» la rente maximale (Fr. 2110.–). Cette solidarité là aussi va être remise en cause.

Gageons que le peuple suisse saura dire NON le 16 mai 2004 à une révision qui remet en cause une institution sociale qui a pourtant traversé toutes les turbulences économiques et l'élévation du nombre de rentiers de ces 30 dernières années sans devoir augmenter son taux de cotisation. L'AVS est un des piliers essentiels de la cohésion sociale qui ont fait de la Suisse un des pays les plus riches d'Europe.

J.-P. Rossier
Secrétaire syndical SIB-unia, Vevey

Le 1er MAI 2004 à Vevey

17h00 **Rassemblement sous la Grenette (haut de la Place du Marché)**
Orateurs(trices): Géraldine Savary, conseillère nationale -
Amilcar Cunha, secrétaire syndical SIB-unia
Carlo Carrieri, secrétaire syndical FTMH

Dès 18h00 **Fête du 1er Mai - Boissons et Paëlla**